



N°2024-11-58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION : 12 Novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE : 28 Novembre 2024

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 15

VOTANTS : 18

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Guiseppina DI MINO, Jacqueline SCHMIT, Christiane FRANÇOIS- LUBIN, Laurent LHOSTE, Adrien BAILLY, Jean-Noël TETARD, Linda AYACHI, Céline DEMETZ, Vincent SIEPAIO, Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Souraya ALIOUET, Stella HENRY, Jacques SALLURON

ETAIENT ABSENTS : Christelle MARTINEZ, José DA SILVA, Stéphane PAU, Guy ISDANT, Guy VALENTIN, El Ouahhad ARBAOUI, Aziz ABDAOUI, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Marcello TOSCANELLI, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA, Walid MERBAH, Terri KEBDANI

POUVOIRS : Guy ISDANT donne pouvoir à Jean-Noël TETARD, Aziz ABDAOUI donne pouvoir à Souraya ALIOUET, Marcello TOSCANELLI donne pouvoir à Guiseppina DI MINO

SECRETAIRE DE SEANCE : Jacqueline SCHMIT



Service émetteur : Administration Générale

Objet : Approbation de la Convention avec Grand Paris Grand Est (GPGE) de Gestion Partagée de la demande de logement social

Rapporteur : Mme Jacqueline SCHMIT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové, dite loi ALUR, et notamment l'article 97 sur la mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) à l'échelle intercommunale ;

VU la délibération du Conseil de la Métropole du Grand Paris du 10 février 2017, qui engage l'élaboration du plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement ;

VU la loi Égalité et Citoyenneté (LEC) du 27 janvier 2017 ayant rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) à l'échelle des établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris ;

VU la loi pour l'évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 27 novembre 2018, imposant désormais l'utilisation d'une cotation commune à tous les réservataires sur un même territoire, comme aide à la décision pour la désignation des candidats à l'attribution d'un logement social ;

VU la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 9 octobre 2023 donnant un avis favorable au projet de PPGDID dans lequel est décrit le dispositif de gestion partagée ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération 2020/05-06 du Conseil Municipal du 23 mai 2020 donnant délégations d'attributions au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 06 avril 2021.

CONSIDÉRANT le besoin d'harmoniser et de formaliser les pratiques des guichets présents dans le territoire pour une meilleure information des demandeurs de logement social et une gestion plus efficiente et transparente ;

CONSIDÉRANT l'obligation de la mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) à l'échelle intercommunale ;

CONSIDÉRANT le pilotage du projet PPGDID par Grand Paris Grand Est ;

CONSIDÉRANT l'utilité d'adhérer au dispositif de gestion partagée tel que défini par l'EPT Grand Paris Grand Est et par la convention des guichets enregistreurs du SNE ;

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



CONSIDERANT que la mise en œuvre opérationnelle se traduit par deux conventions élaborées de manière coordonnée à l'échelle intercommunale : gestion partagée des demandes de logement social et service d'information et d'accueil des demandeurs de logement social

CONSIDÉRANT la convention ci-annexée,

**Après avoir entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré à la majorité à 18 voix pour,**

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention avec Grand-Paris-Grand-Est (GPGE) relative à la gestion partagée de la demande de logement social intégrée au Plan Partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) pour une durée de 3 ans de 2024 à 2026 et sera renouvelable une fois par tacite reconduction pour 3 années,

ARTICLE 2 : DIT que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération,

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine Saint Denis et l'Etablissement Public Territorial, et en sera insérée au recueil des actes administratifs publié selon la réglementation en vigueur,

ARTICLE 5 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Ampliation en sera insérée au recueil des actes administratifs et publiés selon la réglementation en vigueur.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Vaujours, le 21 Novembre 2024



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominique BAILLY'.

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture

le 28/11/2024

Et de la publication le 28/11/2024

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

